

# SWISSLOS



Rapport de gestion 2008

***Faire le bien  
n'est pas dû au hasard.***



---

## Sommaire

---

Swisslos en un coup d'œil	4
Organisation	5
Swisslos en 2008 – Rapport du Conseil d'administration et du directeur	6
Marche des affaires	8
Utilisations diverses des bénéfices de loterie	10
Exemples de projets et d'institutions ayant bénéficié de subsides	11
Transparence dans la répartition des subsides des loteries	12
Importance socio-économique de Swisslos	13
Les jeux de hasard sur internet	14
Le jeu responsable	15
Perspectives: innovations et défis politiques	16
<b>Partie financière</b>	
Bilan	17
Compte de résultats	18
Répartition du bénéfice	20
Annexe aux comptes annuels	21
Rapport de la commission de contrôle	21
Impressum	

---

## Swisslos en un coup d'œil

---

	2008	2007
<b>Chiffres clés</b>		
Bénéfice à répartir	349 mio CHF	347 mio CHF
issu du secteur des lotos	257 mio CHF	248 mio CHF
issu du secteur des billets	87 mio CHF	93 mio CHF
issu du secteur des paris sportifs	5 mio CHF	6 mio CHF
aux fonds de loterie cantonaux	323 mio CHF	321 mio CHF
à la SST <sup>1</sup> pour SOA <sup>2</sup> , au football et au hockey sur glace suisses et à l'Aide Sportive	26 mio CHF	26 mio CHF
Revenu brut des jeux (RBJ)*	530 mio CHF	532 mio CHF
dont RBJ lotos	355 mio CHF	351 mio CHF
dont RBJ billets	154 mio CHF	158 mio CHF
dont RBJ paris sportifs	21 mio CHF	23 mio CHF
Nombre d'employés	212	212
dont employés à temps partiel	78	84
Points de vente	6067	6110
équipés de terminaux online	2951	2895

<sup>1</sup> Société du Sport-Toto

<sup>2</sup> Swiss Olympic Association

\* Le revenu brut des jeux (RBJ) est la différence entre les enjeux et les gains versés aux joueurs.

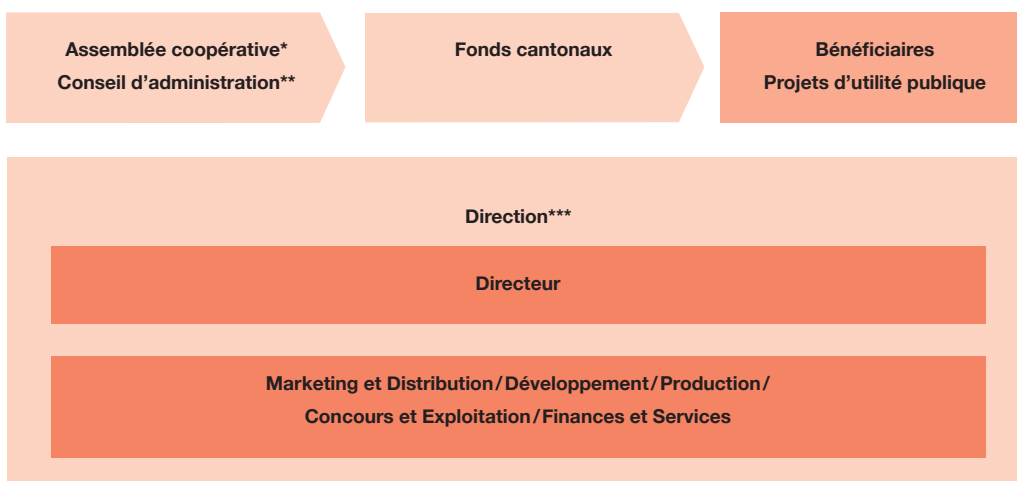
Constituée en coopérative, Swisslos Loterie Intercantonale existe depuis plus de 70 ans. Mandatée par les cantons de la Suisse alémanique et du Tessin, Swisslos propose des jeux de loterie (*Swiss Lotto, Euro Millions*), des paris sportifs (*Sporttip, Totogoal*) et une vingtaine de *billets* différents. Le bénéfice net de ces produits, 349 mio CHF au titre de l'exercice 2008, est intégralement destiné à des projets d'utilité publique. Gérés par les fonds cantonaux, les subsides sont consacrés à des projets d'utilité publique dans les domaines de la culture, du sport de masse et de l'infrastructure sportive, de l'environnement, de l'action sociale et de l'aide au développement. Swiss Olympic, le football et le hockey sur glace suisses et l'Aide Sportive bénéficient de soutien par le biais de la Société du Sport-Toto. Chaque année, plus de 8000 projets et institutions profitent des subsides de Swisslos. Depuis sa fondation, Swisslos a versé ainsi 4,6 mia CHF. ✳

---

## Organisation

---

### Swisslos Loterie Intercantonale



#### \* Assemblée coopérative

Heinz Albicker, SH | Andrea Bettiga, GL, depuis le 1.5.08 | Alois Christen, SZ, jusqu'au 30.6.08 | Hans Diem, AR | Josef Dittli, UR | Hanspeter Gass, BS | Gabriele Gendotti, TI | Peter Gomm, SO | Heidi Hanselmann, SG, depuis le 1.7.08 | Hugo Kayser, NW, depuis le 1.7.08 | Bernhard Koch, TG | Claudio Lardi, GR | Melchior Looser, AI | Robert Marti, GL, jusqu'au 30.4.08 | Sabine Pegoraro-Meier, BL | Anton Schwingruber, LU | Beat Villiger, ZG | Hans Wallimann, OW | Kurt Zibung, SZ, depuis le 1.7.08

#### \*\* Conseil d'administration – le Conseil d'administration fait partie de l'Assemblée coopérative

Kurt Wernli, AG, président | Peter Mattli, UR, vice-président | Hans Hollenstein, ZH | Willy Kamm, GL | Hans-Jürg Käser, BE | Paul Niederberger, NW | Peter Schönenberger, SG

#### \*\*\* Direction

Roger Fasnacht, directeur | Rolf Kunz, Marketing et Distribution, directeur délégué | Daniel Luder, Développement | Marc Monnier, Production | Willy Mesmer, Concours et Exploitation | Roland Wiedmer, Finances et Services

---

---

## Swisslos en 2008 – Rapport du Conseil d'administration et du directeur

---

Née de la fusion de la Seva de Berne, du secteur opératif de la Société du Sport-Toto de Bâle et de l'ancienne Swisslos Loterie Intercantonale dont le siège se trouvait à Zurich, Swisslos existe sous sa nouvelle forme depuis six ans. L'exercice 2008 prend parfaitement sa place dans la série des bonnes années économiques de cette jeune entreprise. Il fut même possible d'améliorer légèrement les records établis en 2006 et 2007: l'exercice 2008 présente un bénéfice à répartir de 349 mio CHF. Ce nouveau record est la résultante d'excellentes recettes, mais surtout d'une volonté farouche de diminuer les coûts. Le revenu brut des jeux s'élève à 530 mio CHF, soit un montant équivalent à l'exercice précédent. En revanche, les dépenses régressent de 3,5 mio CHF. Les cantons perçoivent ainsi 323 mio CHF pour le financement de projets d'utilité publique dans les secteurs de la culture, l'environnement, l'action sociale, l'aide au développement et le sport de masse. Le sport national représenté par Swiss Olympic, le football suisse, le hockey sur glace suisse et l'Aide Sportive reçoivent 26 mio CHF par le biais de la Société du Sport-Toto.

L'année 2008 fut marquée dans le secteur de l'exploitation par d'importants travaux d'innovation; ces innovations seront lancées sur le marché au début de l'année prochaine. Un nouveau pari sportif a été élaboré en collaboration avec la Loterie Romande; les deux paris Toto arrivant au terme de leur cycle d'existence, il fallait leur trouver un successeur. Le principe du nouveau Totogoal repose également sur le pronostic 1x2, mais doté de propriétés complémentaires, il attirera davantage d'amoureux du sport. Le produit clé Swiss Lotto a lui aussi subi une petite cure de jouvence: le jeu complémentaire Plus promet des jackpots plus élevés et des gains plus fréquents. Une autre grande innovation est l'offre de billets (virtuels) sur notre plateforme de jeu internet [www.swisslos.ch](http://www.swisslos.ch). Les joueurs et joueuses découvrent des chiffres, symboles et/ou montants en cliquant sur des cases interactives.

### **L'exercice 2008 clôt sur un bénéfice à répartir de 349 mio CHF – un nouveau record.**

L'année dernière encore, le Conseil d'administration et le directeur furent confrontés à de lourdes tâches politico-juridiques. Il s'agit en fin de compte d'une lutte pour que Swisslos dispose des conditions générales qui lui permettent de remplir sa mission au profit de ces innombrables projets d'utilité publique. Concrètement, cela signifie la mise en place et le lancement de nouveaux produits et canaux de distribution. En 2008, Swisslos réalisa 45% de ses recettes grâce à des produits qui n'étaient pas encore sur le marché il y a 5 ans. Par conséquent, le lancement de produits et de formes de distribution modernes doit être garanti à l'avenir.

De plus en plus fréquemment, nous pouvons nous réjouir de discussions constructives avec les instances fédérales compétentes. Swisslos soutient la conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries dans ses efforts pour trouver des solutions avec le Département fédéral de justice et police et la commission fédérale des maisons de jeu. Des solutions qui satisfont toutes les parties concernées et forment la base d'une exploitation fructueuse d'une branche suisse des jeux de hasard autonome. Tandis que d'autres nations garantissent leurs intérêts nationaux dans un marché des jeux de hasard toujours plus dynamique et international, la Suisse est en proie à des conflits internes, s'épuisant inutilement alors que la branche est menacée par de gros investisseurs étrangers.

---

---

Dans ce contexte, Swisslos remercie tous ceux qui, au cours de cette année, se sont engagés et continueront à le faire en faveur d'une branche suisse des jeux de hasard forte et de sociétés de loterie entrepreneurantes. Un grand merci également à tous nos collaborateurs de Swisslos. Ce nouveau record est en grande partie le fruit de leur infatigable engagement.



Kurt Wernli  
Président du Conseil d'administration

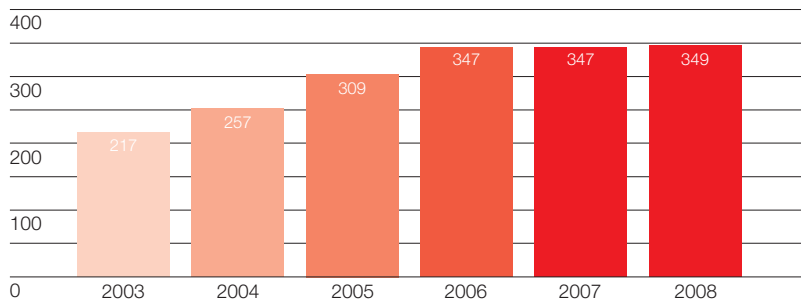


Roger Fasnacht  
Directeur

## Marche des affaires

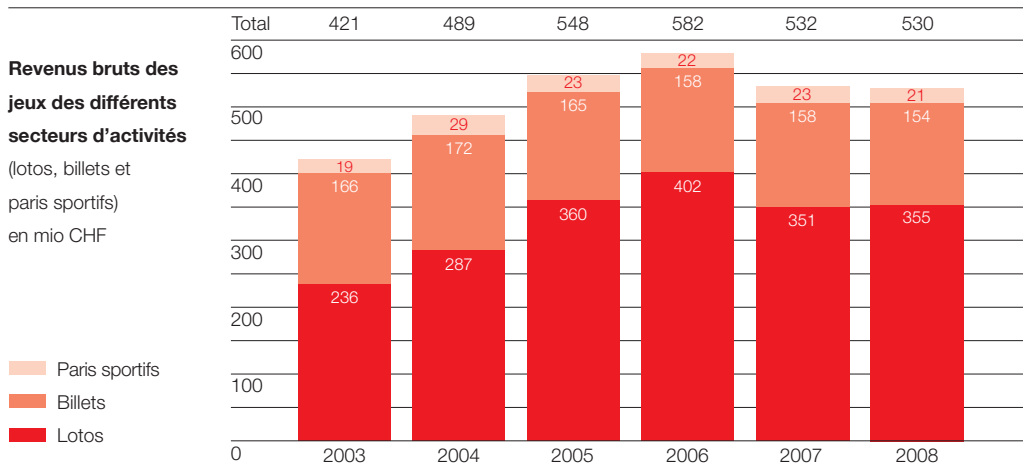
Le nouveau record établi en 2008 repose certes sur les bons résultats de la distribution, mais d'abord sur une optimisation des processus d'exploitation et des relations avec les fournisseurs. Les coûts ont pu être réduits de 3,9% (3,5 mio CHF). Jamais il ne fut possible de générer autant d'argent pour le bien commun. Les cantons et le sport national reçurent 349 mio CHF (2007: 347 mio CHF). Le bénéfice réparti affiche une croissance de 61% depuis la fondation de l'entreprise en 2003.

**Bénéfice net à répartir**  
en mio CHF



Tandis que Swisslos enregistrerait en 2008 un chiffre d'affaires légèrement supérieur à l'année passée, le revenu brut des jeux stagnait. Cet état de fait est principalement dû au lancement de *Replay*, un jeu complémentaire au *Swiss Lotto*. *Replay* devait, en augmentant son taux de redistribution, renforcer le grand classique suisse face à la loterie supranationale *Euro Millions*. Après une pénurie de jackpots en 2007, *Euro Millions* connut une croissance de 9% au cours de l'exercice 2008. Outre *Ecco* (Lotto avec un tirage toutes les 5 minutes dans les établissements du secteur de la gastronomie), *Euro Millions* contribue largement à l'augmentation du revenu brut des jeux du secteur des lotos par rapport à l'année passée (+ 4 mio CHF).

**Revenus bruts des jeux des différents secteurs d'activités**  
(lotos, billets et paris sportifs)  
en mio CHF

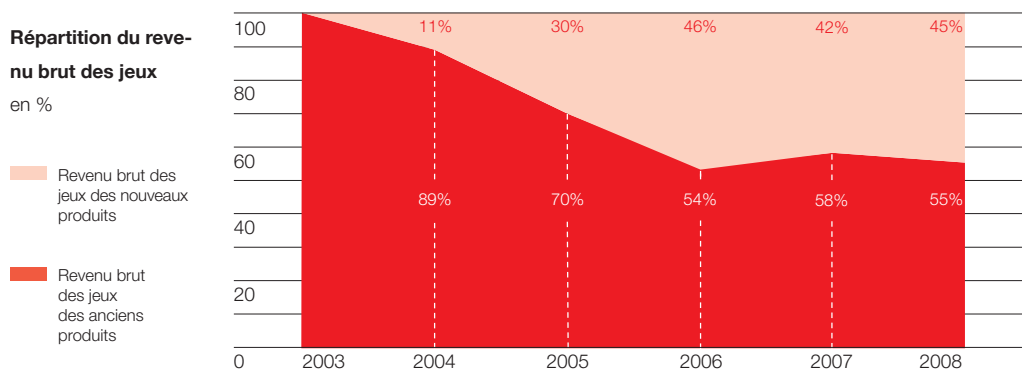




Longtemps il semblait que les billets allaient pouvoir améliorer le résultat de l'exercice précédent. Mais c'était sans compter le contexte conjoncturel que nous avons connu en fin d'année. Traditionnellement commercialisé en novembre et décembre, le billet *Millionenlos* souffrit largement de cette crise conjoncturelle, accusant un net recul par rapport à l'année passée. Finalement le secteur d'activité des billets clôt sur 154 mio CHF, soit un revenu brut des jeux légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent.

Dans le secteur des paris sportifs, *Sporttip* enregistra une croissance de plus de 8%. En revanche, les deux concours *Toto* perdirent une nouvelle fois du terrain. Ils seront remplacés en 2009 par un produit plus moderne. En renonçant au *Super-Toto*, il en résulta certes un manque à gagner, mais aussi une grosse réduction des coûts par rapport à 2007.

Les innovations continues sont indispensables. D'une part pour garantir les importants moyens dont a besoin le bien commun, et d'autre part pour obtenir une offre de jeux en adéquation sociale; l'objectif étant d'empêcher les joueurs de se tourner vers des opérateurs illégaux qui échappent à tout contrôle et toute forme d'éthique. Le graphique ci-après montre que 45% du revenu brut des jeux réalisés en 2008 ont été obtenus par des produits n'étant pas encore sur le marché au début de 2003. En outre, de nouvelles formes de distribution sont nécessaires. D'après les estimations, le chiffre d'affaires réalisé en 2009 par le biais du site internet [www.swisslos.ch](http://www.swisslos.ch) devrait, pour la première fois, dépasser la barre des 10%. D'autre part, Swisslos élabore avec ses partenaires de distribution du marché de détail et de la gastronomie de nouvelles formes de distribution. ✱



---

## Utilisations diverses des bénéfices de loterie

---

Les gagnants au Lotto et aux billets ne sont pas les seuls à se réjouir de l'existence de Swisslos. Sans les loteries, les billets et les paris sportifs, de nombreux projets pour le bien commun resteraient au stade d'idée, a fortiori lorsque l'économie privée réduit fortement ses dépenses et que les caisses de l'Etat et des cantons sont vides. Pourtant, plus que jamais le réseau social doit être maintenu et son efficacité renforcée dans les différentes régions. Plus de 8000 projets, institutions et organisations bénéficient chaque année de subsides de Swisslos. La répartition des moyens générés par Swisslos est décentralisée, pour être au plus près du besoin.

Les bénéfices sont versés dans les fonds cantonaux. En 2008, ce montant s'est élevé à 323 mio CHF, ce qui fait un total de 4,6 mia CHF depuis la création de Swisslos Loterie Intercantonale en 1937. Ces fonds financent ensuite des projets d'utilité publique dans les domaines de la culture, du sport, de la protection de l'environnement, de l'action sociale et de l'aide au développement. Près de 20% des subsides versés aux fonds cantonaux de loterie, soit environ 65 mio CHF, sont affectés aux fonds cantonaux pour le soutien et la mise en place de projets d'utilité publique dans le sport de masse, la construction et l'entretien d'infrastructures sportives. La Société du Sport-Toto perçoit ainsi 26 mio CHF pour le soutien de Swiss Olympic Association, du football et du hockey sur glace suisses, et de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse. Swisslos versa donc au sport suisse un total de 91 mio CHF au titre de l'exercice 2008. Swisslos et la Loterie Romande sont ainsi les principaux promoteurs du sport suisse.

Tous les habitants et habitantes de Suisse, mais aussi des projets d'aide au développement à l'étranger profitent de subsides des loteries. La sélection ci-après donne une idée de tous les projets et institutions ayant bénéficié de subsides des cantons de la Suisse alémanique et du Tessin. ❀

---

### Répartition du bénéfice

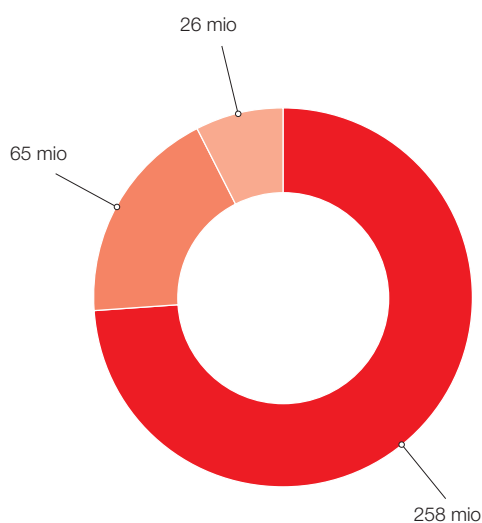
en CHF

Société du Sport-Toto pour le sport national (Swiss Olympic, football et hockey sur glace suisses, Aide Sportive Suisse)  
26 mio

Fonds cantonaux pour le sport (sport de masse et infrastructures sportives)  
65 mio

Fonds cantonaux pour la culture, l'environnement et l'action sociale  
258 mio

**Total 349 mio**



---

## Exemples de projets et d'institutions ayant bénéficié de subsides

---

### Culture

**La cour en fête, AG**, musique des Habsbourgeois / **Association AG 2, AI**, restauration et entretien de matériel historique roulant des Chemins de fers de l'Appenzell / **Sculpture sur bois, BE**, inventaire et conception d'une collection historique / **Steinenbrüggli, BL**, rénovation d'un mur de pierre du XII<sup>e</sup> siècle / **Ciel citoyen, BS**, des bandes de tissus séparent la cité et le ciel le long du boulevard fans Euro 08 / **Sirènes, poissons et perles, GR**, journées des contes romano-germaniques / **Fumetto, LU**, festival international Comix / **Jubilé du patrimoine culturel de l'Unesco, SG**, portes ouvertes / **Cabinet de figurines en bois, SZ**, des arbres transformés en kobolds et autres personnages / **Concert de Pentecôte Ittingen, TG**, musique de Mendelssohn à nos jours

### Sport

**Parcours d'apprentissage pour bikers Cheibebode, AG**, parcours pour mountain bikers / **Sté des arbalétriers de Suisse orientale, AR**, participation aux frais de formation / **Club alpin suisse, BE**, extension et rénovation du chalet / **VI<sup>e</sup> piste finlandaise de Bâle, BS**, activité sportive au cœur de la ville / **Centre Swiss-Ski pour le sport de compétition, GR**, des conditions d'entraînement idéales pour de jeunes espoirs du ski / **Chiens de traîneau, LU**, championnat du monde à Emmen / **Centre gymnique Nidwald, NW**, nouveau mode d'entraînement sur le matelas «AirTrack» / **Skatepark Obwald, OW**, parc public pour les pratiquants de skateboard, inline et BMX / **Club de judo et jiu-jitsu Rorschach-Goldach, SG**, construction d'une salle d'entraînement / **Sté d'aviron, ZH**, bâtiment multifonctionnel

### Action sociale

**Wasser-Erlebnis(t)raum Bünz-Murimoo, AG**, des jeunes à la rencontre de la nature / **Bye-bye stand-by, AR**, des écoliers découvrent les énergies / **Centre scouts à Münsingen, BE**, nouveau local / **Force sans violence, GL**, prévention de la violence et lutte contre le racisme / **Journée des réfugiés à Schaffhouse, SH**, intégration sociale / **Eulen-Award, SO**, amélioration de la qualité de vie des seniors / **Tischlein deck dich, TG**, invendus alimentaires distribués aux nécessiteux / **Società Svizzera di Salvataggio, TI**, service d'urgence et de sauvetage sur les eaux tessinoises / **Club cinéphile «Lanterne magique», UR**, enfants et parents découvrent le cinéma / **Studio mère-enfant, ZH**, pour les mères dans l'incapacité d'élever leurs enfants seules

### Environnement

**Campagne d'images sur l'utilisation de la forêt, BS**, informations importantes sur l'utilisation de la forêt et son développement / **Sentier dans les hauteurs du Jura, BL**, rénovation du sentier pédestre de Ulmethöhe à Stierenberg / **Etang de Hagimoo, LU**, nouvel écosystème / **Journée de la biodiversité à Stans, NW**, la population vit la diversité biologique «devant sa porte» / **Chalet Steinwäldli, SG**, pour des manifestations pédagogiques sur l'écologie et la forêt / **Musée des sciences naturelles Olten, SO**, exposition Champignons vénéneux et autres poisons / **Fondazione Bolle di Magadino, TI**, préservation de l'écosystème / **Cristaux von Arx & Känel, UR**, exposition de cristaux de grande taille à Flüelen / **Dispositif infrarouge de protection des faons, ZG**, un nouvel appareil évite la mort de faons / **Protection des animaux, ZH**, élaboration d'une banque de données pour les animaux perdus ou trouvés

### Développement et aide humanitaire

Fondation village d'enfants Pestalozzi, Enfants du monde, Entraide protestante suisse, Aide aux lépreux Emmaüs Suisse, Co-operaid, Du pain pour tous, Solidarité tiers-monde, Terres des hommes Suisse, Interteam, Swissaid, Swisscontact, Action de Carême, Caritas, SolidarMed, Brücke – Le Pont, Médecins sans Frontières Suisse, TearFund Suisse, Vivamos mejor, Imaneh Suisse, Christlicher Friedensdienst, Schweizerisches Arbeiterhilfswerk, Green Cross Suisse, Croix-Rouge suisse, Procap, etc.

La liste complète des projets ayant bénéficié de subsides sera publiée sur [www.swisslos.ch](http://www.swisslos.ch) en cours d'année. ✳

---

## Transparence dans la répartition des subsides des loteries

---

Le manque de transparence dans l'utilisation des bénéfices des loteries était une des principales critiques de l'Etat; le nouveau concordat des cantons a réglé cette question. A l'instar de la Loterie Romande pour la Suisse romande, le site internet de Swisslos propose une liste complète de tous les projets et institutions ayant profité au cours de l'année de subsides des loteries dans les cantons de la Suisse alémanique et du Tessin. Cette liste centrale paraît en milieu d'année pour l'année précédente et complète les publications cantonales. A la mi-2009, la liste complète de tous les projets ayant bénéficié de subventions en 2008 sera visible sur [www.swisslos.ch](http://www.swisslos.ch). Le graphique ci-après montre quels secteurs ont bénéficié des subsides versés en 2007 aux 20 cantons Swisslos. Au titre de l'exercice 2006, Swisslos a versé 331 mio CHF, les cantons en ont distribué 267 mio CHF. Les 64 mio CHF de la différence sont des mises en provision dans le fonds alimenté par Swisslos, décidées par certains cantons en vue de projets de grande envergure (p. ex. le canton de Zurich – reconstruction du Musée des beaux-arts ou extension du zoo). Le bénéfice à répartir comprend également la part revenant à la Principauté de Liechtenstein, mais dont l'utilisation n'a pas été prise en compte dans le graphique.

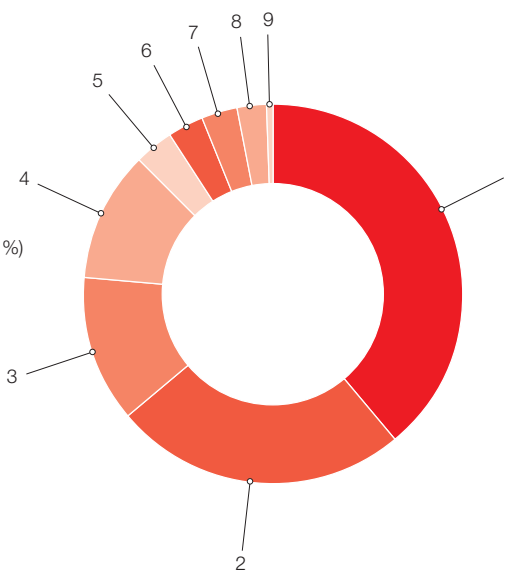
Le graphique montre que la culture et le sport perçoivent à eux deux 64 % (171 mio CHF) du montant total à répartir, et sont par conséquent les premiers secteurs bénéficiaires. Suivent ensuite les secteurs de l'entretien du patrimoine, de l'environnement et de l'aide au développement avec 23,5% (63 mio CHF). Pas moins de 26 mio CHF (10%) ont été consacrés aux projets d'utilité publique dans les secteurs de l'action sociale, de la jeunesse et de l'éducation, de la formation et de la recherche, et de la santé. ✱

---

### Répartition du bénéfice 2008 des cantons par secteur

- 1 Culture: 105 mio CHF (39%)
- 2 Sport: 66 mio CHF (25%)
- 3 Entretien du patrimoine: 33 mio CHF (12,5%)
- 4 Environnement et aide au développement: 30 mio CHF (11%)
- 5 Formation et recherche: 9 mio CHF (3,5%)
- 6 Action sociale: 8 mio CHF (3%)
- 7 Jeunesse et éducation: 8 mio CHF (3%)
- 8 Autres: 7 mio CHF (2,5%)
- 9 Santé: 1 mio CHF (0,5%)

**Total 267 mio CHF**



---

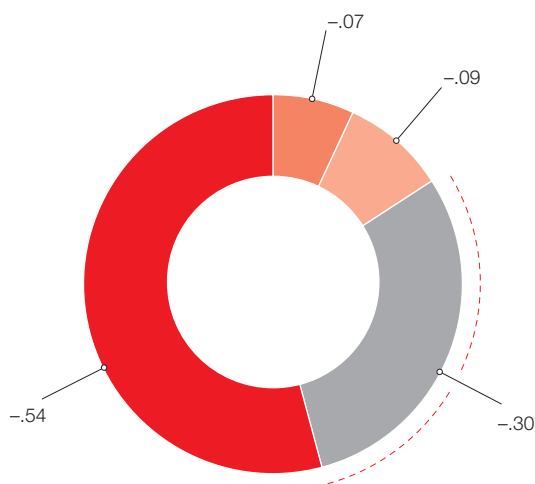
## Importance socio-économique de Swisslos

---

De nombreux projets d'utilité publique dépendent du bénévolat et ne verraient pas le jour sans le soutien financier de Swisslos. Les subsides représentent souvent le financement initial des organisations d'utilité publique et du volontariat. Le bénévolat, rappelons-le, contribue pour une grosse part au produit intérieur brut du pays. Outre cette considérable création de richesses, il s'agit également de souligner tout ce que cela apporte à la vie culturelle, communautaire et sociale, et que l'on ne peut chiffrer.

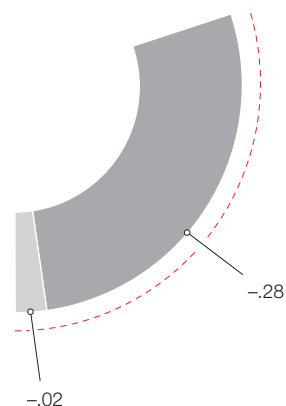
Le graphique ci-après montre de quelle manière Swisslos investit chaque franc joué. La plus grande partie (54 centimes) des enjeux est reversée aux joueurs sous forme de gains. 30 centimes, c'est-à-dire un total de 349 mio CHF est versé comme bénéfice au bien commun. Le sport en profite via les fonds cantonaux (sport de masse et infrastructure sportive) et la Société du Sport-Toto (Swiss Olympic, football suisse, hockey sur glace et Aide Sportive). Plus de 6000 points de vente sont soumis au régime de la provision (9 centimes); ces provisions se sont élevées à 103 mio CHF et contribuent largement au maintien de la diversité du commerce de détail en Suisse. La majorité des frais d'exploitation (7 centimes) sont alloués à des entreprises suisses dans les secteurs de la télécommunication, de l'informatique, de l'impression et de la publicité. ✳

---



### Répartition de 1 franc d'enjeu

Gains aux joueurs –.54  
Bénéfice –.30  
Provisions (commerce de détail) –.09  
Frais d'exploitation –.07



### Répartition du bénéfice net

Fonds cantonaux pour la culture, le sport, l'environnement et l'action sociale.  
–.28 (soit 323 mio CHF)  
Swiss Olympic, football et hockey sur glace suisses et l'Aide Sportive Suisse via la Société du Sport-Toto  
–.02 (soit 26 mio CHF)

---

---

## Les jeux de hasard sur internet

---

Le Conseil fédéral a confié à la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) la tâche d'évaluer un possible assouplissement de l'interdiction des jeux de hasard par télécommunication, et en particulier les jeux proposés sur internet. Aucune différence ne fut faite entre les produits proposés par les maisons de jeux pour lesquels la CFMJ est compétente et l'offre des paris sportifs qui est de la compétence des cantons. La conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM) est intervenue, faisant remarquer qu'il fallait tenir compte de la limite des compétences. Les cantons ont ensuite obtenu le droit de rédiger un rapport sur l'offre des jeux de hasard sur internet. Le rapport de la CFMJ traite plus particulièrement de l'offre de jeux de hasard en ligne et celui des cantons de l'offre des paris et loteries sur internet; les deux rapports ont été remis au début de l'année 2009.

Les conclusions et les propositions des deux rapports sont identiques: l'offre et la réglementation telles qu'elles existent actuellement en Suisse ne sont pas satisfaisantes. Des sociétés étrangères, souvent implantées dans des paradis fiscaux, proposent aux joueurs suisses via internet et de façon illégale et pratiquement illimité, des paris sportifs, produits de casinos, pokers et autres. Le problème réside dans l'application des dispositions légales, c'est-à-dire l'application de l'interdiction dans le secteur des maisons de jeu et de l'interdiction soumise à condition dans le secteur des paris et loteries. A l'instar de certains exemples étrangers, il est nécessaire de construire des bases permettant une répression efficace de l'offre illégale sur internet. Une offre contrôlée est parfaitement à même de répondre aux besoins de jeu sur internet; en particulier dans le secteur des loteries et paris comme le font actuellement les deux sociétés de loteries cantonales, et dans le secteur des maisons de jeu par un nombre limité de concessions de cyber-casinos.

## **Une offre contrôlée est capable de répondre aux besoins de jeu de hasard sur internet.**

Si une ligne directrice commune pouvait être mise en place, un grand pas serait fait en faveur d'une politique des jeux de hasard consistante et dans l'intérêt de la Suisse. Ce serait d'autant plus important qu'une dynamisation croissante et une internationalisation de la branche des jeux de hasard sont synonymes de grandes exigences envers l'Etat, les cantons et les sociétés de loteries et maisons de jeu chargées d'une exploitation contrôlée des jeux de hasard.

Le rapport des cantons sur l'offre des paris et loteries est consultable sur [www.fdkl.ch](http://www.fdkl.ch). ❀

---

## Le jeu responsable

---

Des canaux de distribution comme internet ou l'industrie de la restauration présentent plus de risques que les points de vente traditionnels. Swisslos a donc décidé d'intensifier ses mesures de prévention de la ludopathie tant sur internet que dans le canal Gastro.

### Mesures de prévention appliquées aux jeux sur internet

Swisslos propose les jeux suivants sur internet: *Swiss Lotto*, *Euro Millions*, *Sporttip* et, à partir de mai 2009, des billets. Les dispositions ci-après s'appliquent à tous les jeux sur internet:

- \* Enregistrement obligatoire.
- \* Age minimal de participation requis: 18 ans.
- \* Blocage de l'accès possible à tout moment.
- \* Le taux de redistribution est compris entre 50 et 75%.

Outre un test qui permet d'évaluer soi-même son degré d'addiction, le site internet de Swisslos propose de nombreuses informations sur la prévention de la ludopathie et une étude de l'Université de Berne. Un mail et un numéro de téléphone gratuit permettent en cas de besoin d'obtenir les adresses de centres de consultation.

Swisslos a mis en place des mesures de prévention visant les billets en ligne. Ainsi, la société prouve qu'elle s'efforce de limiter les possibles conséquences d'une participation excessive à des jeux de hasard sur internet. Chaque participant aux billets virtuels doit se fixer des limites financières personnelles. Il possède donc le contrôle sur ses activités de jeu et ne peut miser plus d'argent que la limite fixée. Les limites sont enregistrées sur son compte joueur. Le participant peut abaisser ses limites avec effet immédiat. En revanche, s'il souhaite relever ses limites, une phase de temporisation de 72 heures est appliquée. Cette phase de temporisation a été installée pour neutraliser tout trouble du contrôle des impulsions<sup>1</sup>, élément de la ludopathie. Une autre mesure de prévention est l'achat à l'unité. Le flux ludique et la procédure d'achat sont ainsi interrompus, puisque le « panier » des achats n'existe pas en tant que tel. Le participant peut tester les billets en ligne avant de les acheter. Les versions de démonstration reproduisent la réalité. On y trouve les mêmes scénarios et taux de redistribution. Le participant est en mesure alors d'apprécier la fréquence de réussite ou d'échec.

### Le jeu responsable aux formations Ecco

Pour sensibiliser les partenaires du canal de distribution «Gastro», Swisslos a inclus dans ses formations obligatoires à Ecco une collaboration avec des experts de la ludopathie. Les experts transmettent aux restaurateurs et personnels de service les informations nécessaires dans la pratique et notamment quel comportement adopter quand un joueur présente un comportement anormal. Swisslos suit la tendance internationale sur le question du jeu responsable dans les formations destinées aux partenaires de distribution. Pour sensibiliser les consciences aux problèmes de ludopathie, de nombreuses loteries conçoivent des formations et informations destinées à leurs partenaires de distribution. L'association faitière des loteries nationales et opérateurs de paris sportifs European Lotteries invite au développement de telles mesures. Des standards ont été mis en place pour le jeu responsable et Swisslos s'est engagée, en tant que membre, à les respecter. \*

<sup>1</sup> Trouble du contrôle des impulsions: désigne en psychiatrie et psychologie clinique les désordres se caractérisant par la difficulté de résister à une impulsion, une pulsion ou une tentation, alors que le passage à l'acte est nuisible à l'individu ou à son entourage.

---

## Perspectives: innovations et défis politiques

---

L'année dernière déjà, le chapitre «Perspectives» s'intitulait «Innovations et défis politiques». Les innovations sont la tâche perpétuelle de toute entreprise et par conséquent toujours à l'ordre du jour des entreprises soucieuses d'aller de l'avant. En revanche, les défis politique ne devraient pas se situer au centre des préoccupations d'une entreprise. Swisslos s'efforce de relever ces défis par le biais de discussions utiles avec toutes les parties prenantes, afin de pouvoir rapidement consacrer toute son énergie à l'élaboration de nouveautés. En contrepartie, Swisslos attend de ses interlocuteurs politiques une attitude constructive et une propension au consensus.

### Innovations

En Suisse, les loteries et les paris sportifs luttent dans le marché du divertissement pour attirer l'attention, le temps et le budget de la population adulte. Les conditions générales deviennent peu à peu plus contraignantes en raison d'une offre de divertissement toujours plus florissante et par l'existence de nouveaux médias électroniques, auxquelles s'ajoute la convergence du divertissement et du jeu (de hasard). Pour de nombreux médias, l'organisation de tels jeux est devenu une source de revenu douteuse. Swisslos veut établir une offre capable de générer des moyens financiers pour le bien commun. Cette offre doit être suffisamment attrayante et sa commercialisation bien conçue pour éviter que les joueurs ne se tournent vers ces nombreux opérateurs, pour certains illégaux et pour d'autres ignorant toute forme d'adéquation sociale. Il s'agit également de limiter les conséquences du jeu de hasard et d'éviter ainsi que les cantons soient confrontés à une hausse des coûts de santé publique. Cette tâche demande des innovations dans la réalisation des produits, l'exploitation et la prévention.

## **Swisslos s'efforce de générer des moyens financiers au profit du bien commun.**

### Défis politiques

Les défis politiques consistent à mettre en place les conditions permettant de remplir cette mission. Swisslos soutiendra les cantons dans la consolidation de leur concordat et la protection de leurs larges compétences dans le secteur des loteries et paris. Les divergences de politique intérieure entre les cantons et les instances de l'Etat ne doivent en aucun cas conduire à une négligence des défis majeurs du secteur des jeux de hasard. Ces défis viennent d'abord de l'étranger et comprennent un noyautage de la réglementation des jeux de hasard mise en place dans l'intérêt de la population suisse et de l'économie nationale. Des entreprises, ayant le plus souvent pour origine l'Autriche ou la Grande-Bretagne et le siège fiscal à Malte ou Gibraltar, visent une large privatisation des bénéfices et sont prêtes, pour arriver à leurs fins, à implanter parallèlement des offres illégales sur le marché suisse.

Les travaux sur les jeux de hasard sur internet débutés avec la commission fédérale des maisons de jeu sont un important premier pas. Il en va de la garantie des intérêts communs dans un univers toujours plus exigeant. Plus que jamais, les différentes parties prenantes doivent élaborer des solutions cohérentes pour un marché suisse du jeu de hasard solide et en adéquation sociale. ❀



## Bilan

<i>en CHF</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Actifs</b>		
Trésorerie	89 291 712	9 624 914
Placements financiers	398 000 000	513 744 976
Créances des points de vente	76 685 903	73 657 189
– Du croire	– 3 257 469	– 3 034 575
Autres créances	25 299 865	28 679 775
Prix en nature et stock	780 697	964 069
Délimitation active de compte	13 926 162	6 641 461
<b>Capital de roulement</b>	<b>600 726 870</b>	<b>630 277 809</b>
Placement de capitaux	41 967 040	49 181 354
– Réserve d'évaluation	– 5 900 000	– 5 900 000
Installations informatiques	1 752 000	2 094 200
Autres installations matérielles	957 400	1 347 500
Immobilier	24 000 000	24 000 000
– Réévaluation de l'immobilier	– 4 621 095	– 3 555 124
Immobilisations immatérielles	3 607 800	5 245 900
<b>Capital immobilisé</b>	<b>61 763 145</b>	<b>72 413 830</b>
<b>Actifs</b>	<b>662 490 015</b>	<b>702 691 639</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs	19 727 041	39 324 682
Paiements anticipés de clients	14 497 642	15 156 103
Paiements de gains	67 816 732	96 850 516
Délimitation passive de compte	19 953 053	12 375 086
Délimitation passive de compte billets gagnants	53 288 092	49 821 247
Hypothèques	6 900 000	10 320 000
Réserves pour produits	3 131 447	4 642 604
Réserves pour risque d'entreprise	65 000 000	65 000 000
Réserves pour projets	47 224 333	46 417 272
<b>Fonds étrangers</b>	<b>297 538 340</b>	<b>339 907 510</b>
Fonds de réserve	500 000	500 000
Réserve exceptionnelle	11 489 063	11 489 063
Solde reporté	5	2
Bénéfice de l'entreprise	352 962 607	350 795 064
<b>Fonds propres</b>	<b>364 951 675</b>	<b>362 784 129</b>
<b>Passifs</b>	<b>662 490 015</b>	<b>702 691 639</b>

## Compte de résultats

<i>en CHF</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Revenu brut des jeux</b>	<b>529 546 151</b>	<b>531 793 119</b>
Provisions	102 677 315	103 118 987
Frais de versement	1 428 495	1 374 926
<b>Revenu net des jeux</b>	<b>425 440 341</b>	<b>427 299 206</b>
Frais de matériel et de production	13 686 851	13 715 902
Diminution de produit	479 495	3 470 199
<b>Résultat brut</b>	<b>411 273 995</b>	<b>410 113 105</b>
<b>Frais d'exploitation</b>		
Frais de personnel	22 654 215	22 011 166
Prestations de tiers	1 113 544	1 985 355
Frais de locaux	2 678 054	2 616 419
Maintenance des installations informatiques	372 215	290 945
Frais de véhicules	688 755	724 400
Assurances, taxes	309 533	179 757
Frais des points de vente	5 054 824	5 483 358
Frais administratifs	1 751 053	2 131 670
Frais informatiques	10 987 206	12 889 950
Publicité	8 473 832	15 957 446
Marketing direct, campagnes	13 999 390	6 652 301
Sponsoring, coopération avec les médias	8 195 441	6 881 766
Rapport de gestion, vademecum	183 183	92 051
Contrôle/prévention de la ludopathie	565 301	690 110
Sponsoring émissions culturelles SF	2 152 000	2 152 000
Production, diffusion de courts métrages	1 029 668	1 020 392
Relations publiques	390 210	425 220
Contrat de prestations Société du Sport-Toto	446 126	363 365
Autres frais d'exploitation	372 334	715 285
Amortissements	5 367 150	6 983 093
Diminution de charges	- 666 108	- 643 156
<b>Frais d'exploitation</b>	<b>86 117 926</b>	<b>89 602 892</b>
<b>Bénéfice d'exploitation 1</b>	<b>325 156 069</b>	<b>320 510 213</b>

<i>en CHF</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Recettes d'exploitation</b>		
Gains échus	15 799 882	21 528 941
Résultat financier du capital de roulement	11 585 723	9 899 793
Résultat financier du capital fixe	- 6 346 263	- 154 278
Autres recettes de prestations de service	2 121 471	2 101 898
Recettes foncières	1 065 971	1 042 632
Autres recettes accessoires	65 908	121 223
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>24 292 692</b>	<b>34 540 209</b>
<b>Bénéfice d'exploitation 2</b>	<b>349 448 761</b>	<b>355 050 422</b>
<b>Frais/recettes neutres</b>		
Formation/dissolution de réserve	2 036 387	- 3 398 403
Résultats extraordinaires	1 477 458	- 856 955
<b>Frais/recettes neutres</b>	<b>3 513 846</b>	<b>- 4 255 358</b>
<b>Bénéfice d'entreprise</b>	<b>352 962 607</b>	<b>350 795 064</b>

## Répartition du bénéfice

<i>en CHF</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Bénéfice d'entreprise</b>	<b>352 962 607</b>	<b>350 795 064</b>
– Petites loteries	783 990	1 023 385
– Taxe contre la dépendance	2 722 542	2 713 058
<b>Bénéfice d'entreprise après déduction des taxes et petites loteries</b>	<b>349 456 075</b>	<b>347 058 621</b>
Solde reporté	5	2
<b>Bénéfice à répartir</b>	<b>349 456 080</b>	<b>347 058 623</b>
Versement à la Société du Sport-Toto	26 402 280	26 221 330
Versement aux cantons	322 652 280	320 181 920
Versement PMU (et LotoExpress pour 2007) au canton de Berne	401 515	655 368
<b>Solde reporté</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

### Versement aux cantons

Argovie	32 695 176	32 453 858
Appenzell Rhodes-Extérieures	2 608 106	2 613 375
Appenzell Rhodes-Intérieures	821 634	816 767
Bâle-Campagne	14 388 451	14 300 096
Bâle-Ville	10 996 971	10 980 651
Berne	53 615 500	53 807 370
Glaris	2 161 805	2 136 009
Grisons	10 954 440	10 962 323
Lucerne	19 730 864	19 616 087
Nidwald	2 262 076	2 251 662
Obwald	1 803 803	1 806 207
Schaffhouse	4 077 771	4 012 246
Schwyz	7 792 138	7 707 493
Soleure	14 314 725	14 312 739
Saint-Gall	25 020 161	24 760 866
Tessin	21 696 207	21 759 983
Thurgovie	12 456 266	12 272 207
Uri	1 931 874	1 924 290
Zoug	6 347 951	6 228 400
Zurich	75 551 962	74 296 499
Liechtenstein	1 825 914	1 818 160
<b>Total</b>	<b>323 053 795</b>	<b>320 837 288</b>

---

## Annexe aux comptes annuels

---

<i>en CHF</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Actifs nantis ou aliénés</b>		
<b>et actifs sous réserve de propriétés</b>		
Valeur comptable des immeubles nantis	19 378 905	20 444 876
Valeur nominale des lettres de créances mises en consigne	15 400 000	15 400 000
Prêts hypothécaires sollicités	6 900 000	10 320 000
<b>Engagement envers des organismes de prévoyance</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Engagement de leasing ne figurant pas au bilan</b>		
Parc automobile	774 180	1 159 086
<b>Valeur de l'assurance-incendie des moyens d'exploitation</b>	<b>25 850 000</b>	<b>25 850 000</b>
<b>Valeur de l'assurance-incendie de l'immobilier</b>	<b>31 816 000</b>	<b>30 597 000</b>

---

## Rapport de la commission de contrôle

---

### **A l'Assemblée coopérative de Swisslos Loterie Intercantonale, Bâle**

En notre qualité de commission de contrôle, nous avons examiné les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats et une annexe de Swisslos Loterie Intercantonale, Bâle, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et aux statuts incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend l'organisation, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne chargé d'établir les comptes annuels exempts de tout élément comptable erroné faisant suite à des délits ou des erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes de reddition des comptes conformes et de la justesse des estimations.

Notre responsabilité consiste à porter un jugement sur les comptes annuels après leur vérification. Nous avons procédé à notre révision dans le respect de la loi suisse et des normes suisses de contrôle. Ces normes exigent que le contrôle donne une garantie suffisante de l'absence d'éléments comptables erronés.

---

---

Tout contrôle comprend une série de procédures visant à éprouver les valeurs et autres éléments comptables présentés dans l'exercice annuel. Le choix des procédures est laissé au seul jugement discrétionnaire de l'expert. Elles comprennent une évaluation des risques liés à des éléments comptables erronés dans l'exercice comme conséquence de délits ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, si tant est que cela importe dans la reddition des comptes, l'expert tient compte du système interne de contrôle pour fixer des procédures de contrôle adaptées à la situation, et non pour émettre un jugement sur l'efficacité du système de contrôle interne. Le contrôle vérifie en outre si les méthodes de reddition des comptes sont bien adaptées, la plausibilité des estimations faites, et donne une appréciation de l'ensemble de la présentation des comptes annuels. Nous estimons que nos preuves de contrôle constituent une base suffisante à notre décision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice annuel arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### **Compte rendu basé sur d'autres prescriptions légales**

Nous confirmons que nous remplissons les exigences légales de qualification, conformément à la Loi sur la surveillance de la révision et de ses dispositions d'exécution, et d'indépendance (art. 728), et qu'il n'existe aucun fait non compatible avec notre indépendance. En conformité avec l'art. 728a alinéa 1 chiffre 3 et le standard de contrôle suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne chargé de la reddition des comptes annuels, conformément aux exigences du Conseil d'administration. En outre, nous confirmons que la demande d'utilisation du bénéfice présenté par le bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. Le bénéfice de l'exercice 2008 s'élève à 352 962 607 CHF. L'assemblée coopérative dispose en vue d'une répartition de 349 456 080 CHF. Le versement de 26 402 280 CHF à la Société du Sport-Toto est stipulé par contrat.

Nous proposons d'approuver les comptes annuels présentés.

Nous rappelons que la proposition pour l'utilisation du bénéfice net issu du secteur d'activité des loteries est basée sur le document «Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) au 31 décembre 2007» publié par l'Office fédéral des statistiques. Cette procédure est en contradiction avec les dispositions de la Convention intercantonale sur l'exploitation commune de loteries, qui, dans son article 5, prévoit la répartition d'après les chiffres du dernier recensement fédéral. La répartition repose par conséquent sur des données démographiques plus récentes que le dernier recensement fédéral qui date de 2000.

Deloitte SA

E. Schärli  
Expert agréé/Réviseur en chef

F. Losert  
Expert agréé

Bâle, le 3 avril 2009

## **Impressum**

### **Direction du projet**

Regula Huber-Süess, Swisslos

### **Conception et mise en page**

desktalk Werbeagentur AG, Bâle

### **Photographie**

Daniel Infanger, Bâle

### **Impression**

Karl Schwegler AG, Zurich

### **Swisslos**

Loterie Intercantonale

Lange Gasse 20

Case postale

4002 Bâle

Téléphone 061 284 11 11

Fax 061 284 13 33

E-mail [info@swisslos.ch](mailto:info@swisslos.ch)

Internet [www.swisslos.ch](http://www.swisslos.ch)

